

Planification triennale 2011–2013 — Contexte

A. Motion adoptée par le Sous-Exécutif du Conseil général le 10 décembre 2009

Que le Sous-Exécutif du Conseil général demande à la secrétaire générale du Conseil général de préparer un document de planification afin que l'Exécutif du Conseil général l'étudie et prenne une décision le concernant lors de son assemblée de mai 2010.

Ce document :

- a. sera fondé sur la conviction que nous vivons dans l'abondance qui nous vient de Dieu;
- b. sera basé sur les thèmes adoptés par le 40^e Conseil général de 2009, orienté par le document Notre raison d'être (39^e CG) et par les Priorités identifiées par le 39^e CG;
- c. respectera les projections financières fournies par le Comité permanent des Finances;
- d. sera fonctionnel dans le cadre de gouvernance existant dans l'Église;
- e. fera état de trois options possibles reflétant trois approches distinctes pour la planification de la période 2011-2013, avec les raisons qui les justifient, les coûts, les programmes et les implications structurelles qui y sont associés :
 - Organisation actuelle avec des réductions réparties équitablement à tous les secteurs.
 - Refonte des rôles et des relations au sein du bureau du Conseil général et des autres instances de l'Église de manière à réduire les coûts du travail qui se ferait autrement.
 - Réductions et dépense des fonds « pour jours difficiles » (couper plus que nécessaire et utiliser l'argent mis de côté, de même que retirer des montants additionnels des réserves pour financer du travail innovateur).

B. Thèmes destinés à guider l'Église (40^e Conseil général)

Le 40^e Conseil général (2009) a adopté cinq thèmes destinés à guider le travail de l'Église pour les trois prochaines années :

- L'Église émergente
- Des relations authentiques avec les jeunes et les jeunes adultes
- La mission, la justice sociale, et le soin de la Création
- La formation de la foi
- Devenir un peuple d'intégrité

Ces thèmes qui faisaient partie d'une liste de « nouvelles tendances » identifiées par un groupe d'écoute présent au 40^e Conseil général étaient formulées ainsi au départ : Église émergente (transformation radicale et espérance dans la lutte); relation authentique avec les jeunes et les jeunes adultes (incluant les camps de jeunes et les pastorales universitaires); mission et justice sociale (respect des relations, des initiatives de paix et des réfugiés, et résistance à l'Empire); soin de la Création; formation de la foi (habiliter les paroisses à faire leur travail); et devenir un peuple d'intégrité (engagement à l'interculturalité, attitude et parole empreintes de l'esprit de l'évangile, éthique de travail non discriminatoire, et Église inclusive).

C. Priorités du 39^e Exécutif du Conseil général

(Extrait de *L'Appel à être Église*, page 6)

En mai 2007, l'Exécutif du Conseil général a adopté une proposition qui entérine l'approche de « Notre raison d'être » pour déterminer l'attribution des ressources du Conseil général et valider la planification de 2008 à 2010 qui considérerait en priorité :

1. tout ce qui approfondit notre expérience de communautés volontaires et authentiques; ce qui amène notre Église au-delà de ses expressions et préoccupations habituelles; ce qui accroît notre engagement dans le ministère à l'égard la jeunesse et des jeunes adultes, de même que notre volonté de devenir une Église interculturelle respectueuse de la création;
2. tout ce qui consolide et développe les ministères paroissiaux;
3. tout ce qui appuie et dynamise le personnel ministériel;
4. tout ce qui prend en compte la blessure relationnelle de l'Église avec les Premières Nations et qui promeut la guérison et l'établissement de relations justes.

Suite aux commentaires reçus des membres et des instances de l'Église, l'Exécutif a adopté une proposition qui inclut également dans ces priorités notre engagement historique en faveur de la justice sociale.

D. Notre raison d'être — Un message de l'Église à l'Église (39^e Conseil général)

[Notre raison d'être](#) (document téléchargeable)